



AVIS RECTIFICATIF DES APPELS D'OFFRES OUVERTS N° :

18/2017, 19/2017, 20/2017, 21/2017, 22/2017

Le Président de l'Université Abdelmalek Essaadi de Tétouan annonce que la **classification** pour l'ancien système et aussi pour le nouveau système de classification et de qualification des Appels d'offres **18/2017, 19/2017, 20/2017, 21/2017, 22/2017** ont été modifiés comme suit :

AO 18/2017 :

classification et de qualification	Classe	Secteur	Qualifications exigées
nouveau système	3	A	A2 : Travaux courants en béton armée- maçonnerie pour bâtiments
l'ancien système	3	5	5.5 : Travaux courants en béton armée- maçonnerie pour bâtiments

AO 19/2017 :

classification et de qualification	Classe	Secteur	Qualifications exigées
nouveau système	3	A	A2 : Travaux courants en béton armée- maçonnerie pour bâtiments
l'ancien système	3	5	5.5 : Travaux courants en béton armée- maçonnerie pour bâtiments

AO 20/2017 :

classification et de qualification	Classe	Secteur	Qualifications exigées
nouveau système	4	A	A5 : Travaux d'aménagement et de Réhabilitation de bâtiment
l'ancien système	4	5	5.18 : Réhabilitation de bâtiment courant en béton armée ou maçonnerie

AO 21/2017 :

classification et de qualification	Classe	Secteur	Qualifications exigées
nouveau système	4	A	A5 : Travaux d'aménagement et de Réhabilitation de bâtiment
l'ancien système	4	5	5.18 : Réhabilitation de bâtiment courant en béton armée ou maçonnerie

AO 22/2017 :

classification et de qualification	Classe	Secteur	Qualifications exigées
nouveau système	4	A	A5 : Travaux d'aménagement et de Réhabilitation de bâtiment
l'ancien système	4	5	5.18 : Réhabilitation de bâtiment courant en béton armée ou maçonnerie

Au lieu de :

AO 18/2017 :

classification et de qualification	Classe	Secteur	Qualifications exigées
nouveau système	4	A	A2 : Travaux courants en béton armée- maçonnerie pour bâtiments
l'ancien système	4	5	5.5 : Travaux courants en béton armée- maçonnerie pour bâtiments

AO 19/2017 :

classification et de qualification	Classe	Secteur	Qualifications exigées
nouveau système	4	A	A2 : Travaux courants en béton armée- maçonnerie pour bâtiments
l'ancien système	4	5	5.5 : Travaux courants en béton armée- maçonnerie pour bâtiments

AO 20/2017 :

classification et de qualification	Classe	Secteur	Qualifications exigées
nouveau système	5	A	A5 : Travaux d'aménagement et de Réhabilitation de bâtiment
l'ancien système	5	5	5.18 : Réhabilitation de bâtiment courant en béton armée ou maçonnerie

AO 21/2017 :

classification et de qualification	Classe	Secteur	Qualifications exigées
nouveau système	5	A	A5 : Travaux d'aménagement et de Réhabilitation de bâtiment
l'ancien système	5	5	5.18 : Réhabilitation de bâtiment courant en béton armée ou maçonnerie

AO 22/2017 :

classification et de qualification	Classe	Secteur	Qualifications exigées
nouveau système	5	A	A5 : Travaux d'aménagement et de Réhabilitation de bâtiment
l'ancien système	5	5	5.18 : Réhabilitation de bâtiment courant en béton armée ou maçonnerie